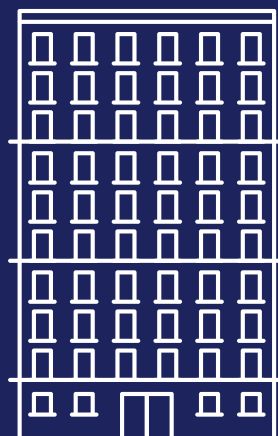


# MASSIFIER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT



# POURQUOI MASSIFIER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?

La rénovation énergétique de l'habitat a été identifiée comme un axe prioritaire de la politique de transition écologique de la Communauté de l'Agglomération Havraise, reconnue Territoire à énergie positive pour la croissance verte.

Un programme ambitieux de massification de la rénovation énergétique de l'habitat lancé en septembre 2016 vient ainsi donner un coup d'accélérateur aux différents dispositifs déjà engagés sur le territoire depuis 10 ans avec les points rénovation info-service ANAH et Espace Info-Energie.

Cette politique, inscrite comme priorité du Programme Local de l'Habitat, se trouve au cœur de plusieurs enjeux de territoire :

- Pour les habitants : **une maîtrise des charges, une valorisation de leur bien, davantage de confort dans leur habitation ;**
- La réponse à **une attente forte des professionnels locaux** : développement d'un marché porteur pour l'emploi et l'économie locale ;
- Pour le territoire : **plus d'attractivité pour les centres des communes, une richesse patrimoniale et architecturale valorisée, une modernisation globale** du parc de logements qui participe à l'image de l'agglomération ;
- Un levier en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** et consommations d'énergie ;
- Un objectif : la rénovation énergétique de 10 000 logements d'ici 2021 sur l'ensemble du parc soit environ 10% des logements.

# LES MOYENS DÉDIÉS AU PROGRAMME

## 1 Accompagner tous les profils selon leurs besoins

La CODAH s'inscrit dans une politique d'accompagnement importante à la fois pour les particuliers, en maison individuelle ou en copropriété, et les bailleurs sociaux.

### Accompagner le parc privé

Sur le territoire de l'agglomération havraise, l'habitat privé est partagé à égalité entre maisons individuelles et copropriétés. Pour simplifier la rénovation, la CODAH porte un service d'accompagnement personnalisé, gratuit, neutre et indépendant à destination des habitants et qui s'appuie sur un outil original, l'atlas de la rénovation énergétique.

- ▶ **Les copropriétés : c'est la priorité du programme** avec un accompagnement qui passe par un travail avec les syndicats et les conseils syndicaux.
- ▶ **Les maisons individuelles : des dispositifs existent mais le besoin d'accompagnement** technique et administratif demeure, tout comme la nécessité d'un coup de pouce financier de la CODAH pour concrétiser les travaux.

### Accompagner le parc social

La CODAH prévoit un accompagnement des bailleurs sociaux par le biais de contrat d'objectifs afin qu'ils amplifient leurs programmes de travaux et les performances énergétiques associées.

- ▶ **Rénover en plus et en mieux** pour répondre aux attentes des ménages en matière de qualité de vie dans le logement et afin de réduire les charges locatives.
- ▶ **Résorber les poches d'habitat obsolètes** en réhabilitant des logements et en poursuivant les opérations de renouvellement urbain.

### L'atlas de la rénovation énergétique

A l'appui d'une typologie architecturale et thermique réalisée en partenariat avec le CAUE76 et validée par l'Architecte des Bâtiments de France, 34 types d'habitat ont été modélisés afin d'identifier les potentiels de gain énergétique, les coûts associés et proposer, pour chaque type, des bouquets de travaux adaptés. Les résultats contrecarrent certaines idées reçues et permettent d'identifier les meilleures opportunités de travaux.



**1 400**

ménages sollicitent l'accompagnement de la CODAH chaque année

### L'engagement des bailleurs sociaux

Les bailleurs sociaux ALCEANE, LOGEO SEINE ESTUAIRE, HABITAT 76, IMMOBILIERE BASSE SEINE représentant plus de 90% des logements sociaux de l'agglomération s'engagent en inscrivant 2 850 logements dans des contrats d'objectifs, recevant ainsi un soutien financier direct de plus de 6 000 000 € de la part de la CODAH.



**100 000 000 €**

de travaux générés par les conventions signées avec les 4 bailleurs

## 2

# Dynamiser le marché de la rénovation

**Guichet unique pour la rénovation de l'habitat, la CODAH a créé une plateforme de la rénovation qui s'organise à deux niveaux :**

- ▶ **Un service aux particuliers** qui s'adresse à tous, sans condition de ressource. Les conseillers accompagnent et orientent les particuliers sur le plan technique et/ou financier ;
- ▶ **L'animation de la communauté de travail** avec les acteurs du conseil, des travaux, du financement, de l'énergie, l'État et ses agences, la Région Normandie pour stimuler le marché local de la rénovation en favorisant les projets et les rencontres.



**HABITAT  
SIMPLIFIEZ-VOUS LA RÉNOVATION**

CONSEILS | FINANCEMENT | TRAVAUX | ÉCONOMIES | CONFORT

**renover.codah.fr 02 35 22 25 20**



### Des acteurs qui s'engagent en 2018

**GRDF** met à disposition son expertise, une enveloppe de 20000 € pour une copropriété optant pour une solution innovante au gaz naturel et 20 primes/an pour 20 propriétaires de maisons changeant d'énergie.

**La Caisse régionale de crédit mutuel agricole de Normandie-Seine** s'engage pour faciliter le financement des projets de rénovation de l'habitat privé sur le territoire de l'agglomération havraise.

**Le magasin LEROY MERLIN de Montivilliers** s'engage pour être un relais d'information de qualité dans le domaine de la rénovation énergétique et pour former ses équipes.

### **3 Mettre en œuvre de nouveaux soutiens financiers**

**Le programme de la CODAH mobilise les dispositifs existants et vient les compléter avec de nouveaux soutiens financiers.**

#### **Pour les copropriétés**

- ▶ **Une prime mobilisable via les syndicats pour les travaux sur parties communes et frais de maîtrise d'œuvre associés pouvant aller jusqu'à 3 000 € par logement ou commerce ;**
- ▶ **Une prime pour les travaux sur parties privatives pouvant aller jusqu'à 2 000 € par logement ;**
- ▶ Une participation aux frais de l'assemblée générale extraordinaire ayant voté les travaux.

#### **Et pour les maisons individuelles**

- ▶ **Une prime de 2 000 € par logement.**

Les travaux réalisés doivent être BBC Rénovation compatibles.

#### **Soutenir la rénovation énergétique de Parc Chef de Caux**

Constituée de 110 logements à Sainte-Adresse, cette copropriété a été lauréate du programme « Du Pep's dans ma copro » de la CODAH. Elle a ainsi bénéficié d'un accompagnement depuis 2013 pour construire un programme de travaux efficace (>35% d'économies d'énergie, 2 000 000 € de travaux) voté en assemblée générale en juin 2018. Les travaux de rénovation énergétique individuels et collectifs sont aujourd'hui soutenus financièrement par la CODAH.



**+ de 700**

**logements se sont vus attribués le nouveau soutien financier à la rénovation énergétique durant les deux premières années du programme.**



PLUS D'INFOS SUR  
[renover.codah.fr](https://renover.codah.fr)

